

Avis voté en plénière du 25 juin 2019

# Valorisons les langues des Outre-mer pour une meilleure cohésion sociale

## Déclaration du groupe de la CFE-CGC

La devise « *Liberté, Égalité, Fraternité* » est en panne dans les Outre-mer.

La reconnaissance de la diversité linguistique des Outre-mer est essentielle pour des langues qui ont été trop longtemps reléguées.

Le respect des spécificités linguistiques est un facteur de cohésion sociale, qui n'empêche en rien l'usage du Français comme la langue de la République.

Les travaux de la délégation démontrent une nouvelle fois que les inégalités naissent par la non prise en compte de la langue maternelle et/ou paternelle dès le plus jeune âge et tout au long de la vie. Il est nécessaire, voire indispensable, d'entendre que la singularité des territoires d'Outre-mer c'est la polyphonie nécessaire à la vie économique, sociale et environnementale de ces territoires.

Le groupe CFE-CGC soutient l'ensemble des préconisations et insiste sur le caractère non opposable entre le Français et les 54 langues régionales ultra-marines.

La richesse des langues régionales doit être reconnue et une action forte de nos gouvernants serait de ratifier, enfin, la Charte de 1992. La France, au nom de la cohésion sociale, doit reconnaître que la langue des citoyens français sur ces territoires est, et restera, leur langue maternelle et/ou paternelle.

Cependant pour que ces préconisations deviennent réalité, cela nécessite impérativement :

- un accompagnement et une formation pour tous les agents et fonctionnaires mutés dans les Outre-mer ;
- un renforcement de la politique de soutien public, via notamment l'Éducation nationale ;
- le maintien de France Ô.

Il s'agit donc de favoriser l'enseignement de ces langues dans la mesure où nous travaillons sur une idée fondamentale qui est que, dans les Outre-mer, il y a nécessité

d'apprendre les langues maternelles et/ou paternelles en correspondance avec le Français.  
C'est notre orientation politique majeure.

Le groupe CFE-CGC a donc voté en faveur de ce projet d'avis.